

PROJET DE RÉFORME DU CORPS DES OFFICIERS DE GENDARMERIE

ATTENTION DANGER !



scsi-pn.fr

octobre 2022



La gendarmerie nationale souhaite « moderniser » la gestion de son corps des officiers pour l'adapter aux évolutions de la haute administration. Dès 2023, elle projette la création d'un corps à deux niveaux.

Elle envisagerait bien évidemment de classer le maximum de ses officiers en A+, 2 000 environ et 3 500 à 4 000 en catégorie A. Concernant ces derniers, ils feraient partie d'un corps à 3 grades, de lieutenant à chef d'escadron. Les plus jeunes et méritants pourraient accéder au grade de lieutenant-colonel par le biais d'une passerelle.

Le SCIS ne laissera pas la gendarmerie nationale agir une nouvelle fois en catimini pour modifier l'équilibre de la chaîne hiérarchique des cadres du ministère de l'Intérieur. Il est hors de question que le nombre de cadres en catégorie A+ soit proportionnellement supérieur à celui de la police nationale.



Lors de la clôture du congrès de notre syndicat à Chambéry, Christophe Rouget, secrétaire général du SCIS, a interpellé le ministre de l'Intérieur pour que soit mis en place un groupe de travail sur l'avenir des agents en charge de fonctions de commandement et de direction au sein du

ministère. Il serait inacceptable que les cadres de la police nationale découvrent fortuitement qu'ils sont à nouveau déclassés par rapport à leurs homologues gendarmes !